

DERNIÈRE HEURE: C'est en principe cette semaine que les communes d'Agadez auront les redevances minières. Nous y reviendrons prochainement sur ce qui a été fait avec celles perçues l'année passée.

"Il ne peut y avoir de développement durable sans démocratie véritable"

Aïr-Info

Prix : 300 F CFA

BIMENSUEL RÉGIONAL D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°97-98 du 1er au 31 mai 2009 - 7^{ÈME} ANNÉE

INTERVIEW EXCLUSIVE

" Les armes se sont tues mais il y a un travail à faire pour qu'elles soient remises ", affirme Aklou SIDI, président du FPN



Photo: Boutali Tchiwerin



COOPÉRATION TCHIROZÉRINE-CÔTES D'ARMOR

"La coopération est quelque chose qui s'inscrit dans le temps et qui suppose que rien n'est décidé par l'un sans l'autre...", affirme Michèle PASTEUR, chef de la Mission Internationale des Côtes d'Armor en visite à Agadez

DIRECTION RÉGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES D'AGADEZ

LE DIRECTEUR MIS AUX ARRÊTS POUR DÉTOURNEMENT DES FONDS

OPPOSITION POLITIQUE AU NIGER

LA GOURMANDISE PUNIE



Pris au piège, M. Mahamadou ISSOUFOU, opposant politique devenu conseiller ne sait plus quoi faire !

LA PAIX DES BRAVES



Photo: DIM

M. Mansour, officiel libyen accueillant les émissaires pour la Paix à leur descente d'avion

Le gouvernement nigérien et la rébellion touarègue vont poursuivre leur dialogue à travers un comité technique national chargé d'approfondir les modalités d'un retour à la paix civile dans le nord du pays, annonçait le ministre de l'Intérieur. "Nos frères qui ont pris les armes vont bientôt aller sur le terrain pour travailler techniquement sur la remise des armes, le déminage de la zone et éventuellement, voir certains problèmes purement techniques sur lesquels on peut objectivement accélérer le processus de paix", disait-il à un confrère. Le dialogue a repris entre les parties mais en l'absence du

exigeant également une trêve dans les combats, et un calendrier clair et précis des pourparlers. Ce que nous a confirmé le MNJ, par la voix de son émissaire Amoumane Halil qui a en outre qualifié d'"inacceptable" le scénario proposé par le gouvernement qui se résume, selon lui, à cantonner les combattants, les désarmer, puis à les "gratifier" d'une amnistie générale."

Du côté du FPN, Issouf Ag Maha, secrétaire aux relations extérieures, a assuré quant à lui qu'au stade actuel, les parties essaient de débayer le terrain avant de soumettre les pistes de solutions à l'examen du comité national de paix. "Par exemple comment les gens

"LE MNJ A EXCLU DE DÉPOSER LES ARMES AVANT LA TENUE DE NÉGOCIATIONS SUR SES REVENDICATIONS POLITIQUES, EXIGEANT ÉGALEMENT UNE TRÊVE DANS LES COMBATS, ET UN CALENDRIER CLAIR ET PRÉCIS DES POURPARLERS", AFFIRME AMOUMANE HALIL

Front des forces de redressement (FFR) de Rhissa Ag Boula, chef historique de la révolte touarègue des années 1990. Le FFR était pourtant présent à la réunion entre le président Mamadou Tandja et l'ensemble des mouvements, le 3 mai dernier à Agadez. Il était représenté par M. Elkountchi Kriska. Les représentants des insurgés avaient posé alors des préalables à leur ralliement: amnistie pour tous les combattants, libération des personnes détenues en relation avec le conflit, et levée de l'état d'urgence en vigueur dans la région d'Agadez.

Le MNJ a exclu cependant de déposer les armes avant la tenue de négociations sur ses revendications politiques,

peuvent rentrer chez eux sans être inquiétés, comment les armes peuvent être restituées, comment on peut absorber tous ces gens qui sont sur le terrain et qu'on ne va pas lâcher comme cela dans la nature", a-t-il indiqué à Air Info. Pour Issouf Maha, une chose est claire: "entre déposer les armes et remettre les armes, il y a tout un chemin à faire!". C'est du fruit de ce geste de bonne volonté de part et d'autre que se balisera le terrain de la paix. Même son de cloche du côté de Boutali Tchiwerin, porte-parole du FPN qui persiste que: "que l'Etat doit nous aider à convaincre nos combattants d'aller vers la paix".

A Agadez, certains commentent à déchanter. Le gouver-

nement tarde à montrer sa bonne volonté d'aller vers la paix. Et pour preuves! La mise en garde vient d'être

"ENTRE DÉPOSER LES ARMES ET REMETTRE LES ARMES, IL Y A TOUT UN CHEMIN À FAIRE", AFFIRME ISSOUF AG MAHA

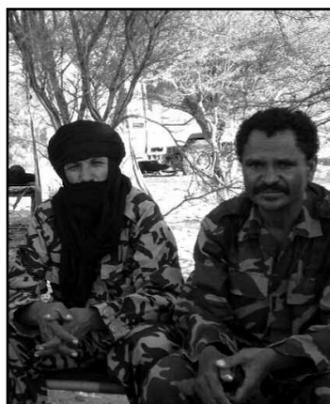
reconduite pour trois longs mois encore et lors d'une réunion avec les émissaires des fronts présents et les FDS tenue le lundi 25 mai, la rencontre n'a pas été du goût de tout le monde. Les FDS ayant demandé aux émissaires de la rébellion les modalités de remise des armes de leurs combattants se sont heurtées aux préalables brandis par les fronts.

En réalité, rien n'a encore été décidé réellement!

Par exemple le comité dit de paix n'a pas été formalisé et les attentes des rebelles encore en souffrance.

Par finir, à bien apprécier cette affaire, l'on se rend compte aisément que la dimension politique du règlement du conflit compte beaucoup plus pour le régime en place. Il y a comme dirait l'autre beaucoup plus de bobards à bord.

Dim



De la gauche vers la droite : Aghali Alambo, Mohamed Ajidar

"Les armes se sont tues mais il y a un travail à faire pour qu'elles soient remises", affirme Aklou Sidi, président du FPN

M. Le Président, pouvez-vous nous faire la genèse des pourparlers qui ont eu lieu en Libye?

En fin décembre 2008, nous nous sommes rendus en Libye où nous avons eu des discussions avec le cabinet du guide et l'actuel ministre des affaires étrangères de la Libye. Nous avons eu des séances de travail à l'issue desquelles, on a abouti à un document qui comportait un certain nombre de conditions, des préalables, des conditions à court terme et long terme et le document a été soumis au guide aux autorités libyennes au mois de janvier qui ont voulu les porter à la connaissance des autorités nigériennes. Après, une autre mission nous a conduits en Libye pour rencontrer une délégation venue du Niger. Donc à l'issue de ces rencontres - pas très formelles - nous nous sommes rendus devant le Guide. Nous avons réaffirmé au cours de cette rencontre avec le gouvernement notre attachement à la Paix. Ensuite nous avons été conviés ici au Niger pour rencontrer le Président de la République qui a bien voulu nous recevoir. Il nous a demandé d'apporter notre contribution à l'édification de la nation. Après cette audience, nous avons eu une réunion - plus ou moins technique - avec le comité national de paix pour explorer les possibilités de voir la concrétisation de cette paix. Nous sommes venus pour entamer des discussions mais l'ensemble des combattants et leur arsenal de guerre et des moyens qu'ils disposent sont sur le terrain. Il tient à nous de créer les conditions de leur rentrée au bercail et les conditions de remise des armes. J'aimerais souligner ici que les armes se sont tues et sont déposées selon la volonté du Président de la République mais il y a un travail à faire pour que ces armes soient remises. On a au sein du FPN un effectif de 2403 combattants qui sont opérationnels sur le terrain et sont recensés physiquement.



M. Aklou Sidi, président du FPN

Tous ces com

battants pour qu'ils remettent les armes attendent une occupation. Autrement, le conflit ne peut s'arrêter parce que les raisons principales qui ont poussé ces jeunes à prendre les armes ce sont l'oisiveté, la pauvreté et le désœuvrement. Si les gens déposent les armes et reviennent sans rien, ça risque d'être une situation récurrente.

Le Président de la République refuse d'amnistier certains combattants qui ont pris les armes! Pouvez-vous nous le confirmer? Si oui, est-ce qu'on en compte au sein du FPN?

J'aimerais d'abord lever une équivoque! Le président de la République n'a jamais refusé d'amnistier qui que ce soit! Il s'agit ici des gens qui semblent t-ils sont poursuivis par la loi, ils sont au nombre de six. Le président ne peut utiliser son pouvoir de grâce qu'après que les gens soient jugés. Cependant il y a des mécanismes qui sont en train d'être faits parce que la décision politique implique l'intérêt général du pays. Partant de ce fait, je pense qu'il n'est pas très impossible que des dispositions soient prises de façon à lever ces condamnations. En ce qui concerne notre front, il y a le cas du capitaine Ajidar mais j'aimerais dire à l'opinion nationale et internationale que cet homme fait partie des premières personnes parmi nous qui avaient démarré ce processus de paix. Nous avons entamé une lutte acharnée en faveur de cette paix, en faveur du démantèle-

ment des réseaux qui prennent les populations du nord en otage.

D'aucuns pensent que les fronts qui sévissaient dans le nord sont en rang dispersé. Pouvez nous confirmer que toutes ces divergences ont été aplanies aujourd'hui ?

Notre front répond au désir des populations du Niger qui ont émis le souhait de voir la paix se rétablir. C'est pourquoi nous avons connu un afflux important des combattants issus pour la plupart du rang du MNJ! Nous sommes confiants parce que notre objectif au niveau du FPN est créer les conditions d'une paix durable au Niger et dans la région nord de notre pays. Du moment où nous avons déjà rencontré le Président de la République qui nous a demandé d'aller dans ce sens avec le comité national de Paix Je tiens ici à saluer l'initiative et le courage du comité pour son esprit de dépassement de soi. Nous savons que ce sont des gens qui aiment le pays et l'unité nationale.

Plusieurs dizaines de personnes crouissent actuellement en prison dans

le cadre de ce conflit ! Qu'en est-il de leur cas?

Nous avons demandé dans le document de propositions que nos avons transmis depuis janvier aux autorités nigériennes et médiateur libyen que l'une des conditions pour rétablir la confiance, pour créer un état de décrispation c'est la levée de l'état de mise en garde; la libération des prisonniers et l'amnistie générale. Lors des dernières discussions nous avons porté à la connaissance du comité de paix et du Président de la République la nécessité qu'il y a de libérer toutes les personnes détenues du fait de ce conflit parce que ça montre une certaine volonté de la part du gouvernement et ça crée des conditions de confiance. Nous continuons toujours à plaider leur cause, nous sommes toujours en train de faire des propositions en faveur de la paix. J'aimerais à partir de cette interview rappeler à tout le monde que le front patriotique nigérien a inscrit son action dans la recherche d'une paix durable. Et partant de cela nous allons faire toutes les propositions pour que cette paix soit une réalité.

Réalisée par DIM

OPPOSITION POLITIQUE AU NIGER LA GOURMANDISE PUNIE

Le ridicule est dit-on comme la mauvaise haleine, on ne le sent que chez le voisin ! ». Quand « la société civile condamnait le pillage des deniers publics par nos honorables députés, l'opposition politique riait sous cape. Quand des contractuels nigériens, pères de famille sans défense croisaient le fer avec l'Etat, leur employeur, l'opposition politique s'était tue. Quand pendant plus de deux ans, la région d'Agadez subissait les injustices les plus atroces nées d'une guerre aux contours mercantiles et politiques, l'opposition a manqué de courage pour appeler à l'apaisement. Quand de milliers de nos pèlerins voyaient de toutes les couleurs, l'opposition politique répondait aux abonnés absents. L'opinion a été témoin du mutisme et de la démission de l'opposition et de la classe politique en général sur toutes ces questions d'intérêt national ! Pour se donner un semblant de dignité, l'opposition politique clamait haut et fort

qu'elle faisait de l'opposition «responsable». Une démission qui consistait à ne rien dire, rien condamner, et applaudir tout simplement les poses des premières briques moyennant des accolades bimensuelles et quelques subsides. Durant plus de deux ans, l'opposition politique du Niger a royalement ignoré son rôle de contrôle d'action gouvernementale. Pour elle, tous ces citoyens qui gesticulaient pour tirer la sonnette d'alarme ne sont que des apatrides gueulards ! Mais depuis quelques jours, on constate que c'est cette même opposition politique de notre pays qui perd de sa superbe ! Ayant compris que le «Vieux » a conquis le coeur du peuple, elle multiplie les contacts et les invectives pour l'étourdir, lui créer une chienlit suicidaire à son régime. Oui, l'opposition ne sait plus où donner de la tête depuis que ses calculs de positionnement se sont heurtés à une coriace aspiration du peuple. Le compte à rebours a commencé. Le peuple, le plus écrasant issu du monde rural a

dit oui à son coeur. Il a aussi décidé d'être responsable comme cette opposition d'il y a peu. Ce peuple, qui n'est pas seulement celui de Niamey, veut d'un référendum ! Lui qui gigotait, il y a quelques années dans la crasse du dénuement a compris dans quel camp se trouve son bonheur ! Il veut d'un référendum pour que Tandja puisse encore se représenter et sûrement l'emporter. Entre temps, les autres candidats vont encore attendre, cinq, sept, dix, quatorze ans et que sais-je encore ! Voilà ce qui fait peur et fait courir l'opposition dans tous les sens avant même que la cour constitutionnelle ne se prononce! C'est de son verdict que dépendra le reste. On verra alors si oui ou non, Tandja se plierait au Droit ou aux honneurs factices. Tout compte fait, l'opposition politique de ce pays doit revoir sa copie et méditer ces mots : **A vouloir trop se gaver, on se prend des fois un os à la gorge !**

DIM

DÉVELOPPEMENT LUCOP TAN REVIENT À AGADEZ

Ayant suspendu ses activités dans la région d'Agadez depuis juillet 2007, le projet LUCOP TAN se prépare au grand retour, signe manifeste que la Paix revient au nord. Quel sera le principal axe de ce grand projet qui a beaucoup investi dans notre région?



M. Assalek Ibrahim, coordonnateur-adjoint du LUCOP TAN

Cette rencontre qui s'inscrit bien-sûr dans le cadre de la reprise des activités du LUCOP TAN dans la région d'Agadez a regroupé les maires et les secrétaires généraux de certaines mairies que le projet a appuyé pendant sa première phase et qui se trouvent dans les départements d'Arlit et

de Tchirozerine mais également ceux des autres communes qui n'ont pas bénéficié de l'apport du projet. Il faut noter aussi la présence des services techniques régionaux et communaux qui ont largement contribué à l'élaboration des PDC (Plans de développement communaux) des communes et auxquels le LUCOP a pris part.

Avec la fin de la deuxième phase du programme prévue en mai 2010, le LUCOP est entrain de réfléchir à un futur programme qui conformément aux recommandations de la réunion d'octobre dernier tenue à Agadez couvrira l'intégralité des communes de la région d'Agadez ainsi que celles de Tahoua et de Tillabéry. Pour y parvenir, une grande partie du personnel basé à Tahoua y restera jusqu'à la fin de cette phase mais tous les membres de l'équipe d'Iférouane seront redéployés à Agadez pour piloter les activités à partir d'ici en direction de différentes communes avec lesquelles le projet envisage de travailler.

LA JUSTICE PRONONCE UN NON-LIEU EN FAVEUR DE IBRAHIM MANZO DIALLO

C'est le Tribunal de Zinder qui l'a notifié. Ibrahim Manzo DIALLO, fondateur et directeur de publication des journaux Aïr Info et Le Damagaram est désormais libre de toute poursuite judiciaire. En effet, un non-lieu vient d'être prononcé en sa faveur. Poursuivi par le ministère public pour atteinte à la sûreté de l'Etat, association des malfaiteurs dans le cadre du conflit du nord Niger, Ibrahim a passé quatre mois de prison avant de bénéficier d'une liberté provisoire le 6 février 2008. N'ayant jamais cessé de clamer son innocence, il est aujourd'hui lavé de tout soupçon. La justice nigérienne l'a blanchi en réfutant les accusations portées sur lui. Ce verdict vient confirmer que le seul tort du promoteur du journal Aïr Info est d'avoir fait son travail sans



M. Ibrahim Manzo DIALLO

verser dans la désinformation et la délation. Avec la fin de cette poursuite, la Rédaction du journal tient à remercier tout ceux qui de près ou de loin ont aidé notre confrère pendant cette dure et injuste épreuve.

COUP DE



GUEULE...

Contre les longues files d'attente à la NIGELEC

Depuis un certain temps, les abonnés de la société nigérienne d'électricité Nigelec se plaignent. Aujourd'hui pour payer sa facture, il faut se réveiller à cinq heures du matin et se rendre au bureau de la Nigelec afin d'espérer être parmi les tous premiers. Cette longue queue doit interpeller les responsables pour qu'il y ait une solution à ce problème. Pourquoi ne pas ouvrir un autre guichet à Dagmanett ou Sabon Gari qui évitera aux clients des longues heures d'attente. Avis !

David Y.

APOSTROPHE CITOYENNE À

A Monsieur le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux

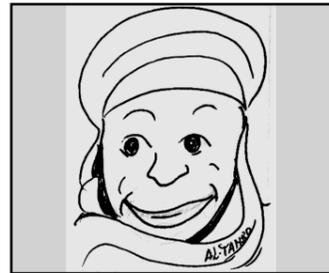
Monsieur, j'ai l'honneur de vous apostropher sur le sort de plusieurs de nos concitoyens détenus dans le cadre de l'insécurité au nord Niger.

Avec l'espoir de la paix, plusieurs familles attendent avec impatience la libération des leurs ! En rappel, la plupart d'entre eux ont été arrêtés sous le prétexte de la mise en garde décrétée sur la région d'Agadez. Ces nigériens arrêtés souhaitent que la justice pense à eux, surtout que pour bon nombre d'entre eux, le dossier est désespérément vide. Qu'en est-il de leur cas avec les récents pourparlers? Quand est-ce que la justice va se pencher sur leur cas ? Voilà des questions que se posent les familles de ces détenus et que nous avons la lourde mission de vous transmettre.

Dans l'attente d'une réponse dans le prochain numéro, veuillez agréer Monsieur le ministre l'expression de mon grand respect.

Ibrahim Manzo Diallo
Citoyen à Agadez

COUP DE



COEUR...

Pour l'espoir de la Paix à Agadez !

Depuis que le gouvernement de la République du Niger a accepté d'échanger avec les différents fronts armés du nord Niger, les populations d'Agadez ont le sourire. En effet, il suffit de faire un tour dans les rues d'Agadez pour voir les jeunes ravis de renouer avec les boîtes de nuits jusqu'à l'aube.

Les populations peuvent aujourd'hui circuler dans certains quartiers réputés dangereux dans la commune d'Agadez à des heures tardives sans être inquiétées. Espérons que cette paix soit définitive pour que les activités surtout touristiques reprennent au grand bonheur de tous ces jeunes, meurtris par plus deux ans de chômage nés d'un conflit qui leur a été injustement imposé.

David Y.

Pluie du désespoir au village de Aggogh

Aggogh, petite bourgade située à plus de 70 kilomètres au sud ouest de la commune rurale d'ingall a été le théâtre d'inondations causées par deux pluies de 38 et 79 mm. Cette violente pluie avec grêle et vents qui aurait duré plus de quatre heures de temps selon nos sources a provoqué la désolation et la tristesse chez cette population de plus de 850 âmes. Aussitôt informé par le chef du village de la dite localité, le chef de poste administratif d'Ingall M. Alhackou Assadeck à la tête d'une importante mission s'est déplacé pour constater les dégâts et apporter un soutien moral à la population. Heureusement que l'on ne déplore aucune perte en vie humaine. On dénombre quand même 25 boutiques bien achalandées littéralement ensevelies ; un magasin de la coopérative de femmes contenant du mil enseveli ; dix maisons d'habitations emportées par les eaux dont celle du directeur de l'école. Cette pluie a touché aussi le cheptel car plus de 500 petits ruminants et 3 veaux ont péri, emportés par les eaux. Il faut aussi rappeler que beaucoup des vallées ont été consternées par cette inondation, c'est le cas des hameaux de Tchilout, Abajlalam, et Atarak. Consternées, ces populations appellent à l'aide les bonnes volontés.

**La Radio SAHARA FM
toujours fermée**

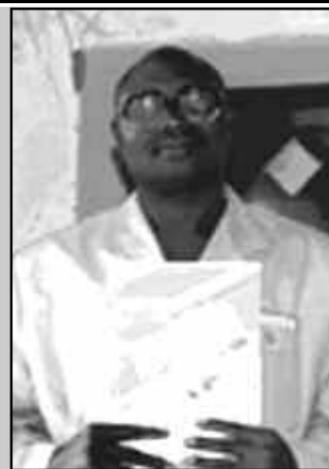
Le directeur régional des enseignements secondaires mis aux arrêts pour détournement des fonds

C'est ce lundi 25 mai 2009, vers 13 heures que le directeur régional des enseignements secondaires le sieur Moussa Mado a été placé sous mandat dépôt au camp pénal d'Agadez. C'est la suite logique d'une plainte déposée par le bureau des contractuels d'Agadez pour faux et usage du faux sur les états de paiement de salaires du mois d'avril.

Bien que l'affaire soit en instruction, c'est aujourd'hui un secret de polichinelle que ce directeur traîne des bruyantes casseroles dans sa gestion scabreuse des sous des allocataires et contractuels de la région. En effet, après des coupures illégalement opérées sur les allocations des élèves et la main basse faite sur les allocations des ceux déplacés de la commune d'Iférouane, cet homme a passé à la vitesse supérieure en usant du faux

pour du faux. Ayant remercié 173 enseignants, donc la moitié de son personnel, M. Mado aurait trouvé l'ingénieuse idée de les faire remplacer par des noms fictifs, qu'il a d'ailleurs reconnu. Ayant officieusement fait signer 15 nouveaux contrats en remplacement des enseignants révoqués, il fit savoir à son ministère de tutelle qu'il a recruté 86 nouveaux contractuels. Le bureau du Synaces, excédé par les manigances du tout-puissant directeur a voulu voir clair dans cette affaire. C'est ainsi que le pot aux roses va éclater. Il y a eu usage du faux ! Le DRESS a trompé le ministère mais aussi le payeur à qui, il aurait présenté des états d'une valeur de 29 millions de FCFA.

Curieusement, certains contractuels du département d'Arlit au nombre de 71 qui doivent signer normalement



M. Mado Moussa, le DRESS emprisonné

71.482 FCFA se sont vus émarger dans les nouveaux états « Made by DRESS » 41 950 FCFA, soit une soustraction de 2.100.322 FCFA au profit du DRESS. Des sources sûres, nous apprenons aussi qu'à Bilma, outre les coupures de 11.000 FCFA faites au niveau national, une autre coupure de 5 000f a été opérée pour une destination inconnue. Nous y reviendrons en détails.

AGADEZ

Des migrants vecteurs de la méningite

Les décès dus à la méningite depuis quelques mois dans la grande région d'Agadez touchent des migrants ghanéens ou nigériens en route pour la Libye ou l'Algérie. Les autorités sanitaires d'Agadez ont eu beau vacciner des dizaines et des dizaines de milliers d'autochtones et de migrants, l'inquiétude était vive dans la population qui craint de faire les frais de l'épidémie de méningite. D'autant plus que le Nigeria, le Ghana et la Libye s'en lavent les mains.

Bien que le problème soit en passe d'être résolu, la région d'Agadez fait face depuis quelque temps à une grave épidémie de méningite. Au moment de mettre sous presse, 189 cas et 16 décès ont été enregistrés.

D'après les chiffres fournis par M. Hamani, chargé de communication à la Direction régionale de la Santé publique (DRSP), il y a eu 99 cas détectés, dont 4 décès, dans la seule commune d'Agadez. Au district sanitaire d'Arlit, à quelques 250 km au nord d'Agadez, 35 cas dont 5 décès. On a compté 18 cas et 0 décès au district sanitaire de Tchirozérine. Les districts sanitaires de Bilma et Dirkou ont la plus forte morbidité, ayant totalisé à eux seuls 36 cas répertoriés dont 10 décès.

Sur les 36 cas de Bilma et Dirkou, 31 sont des migrants ghanéens et nigériens.

Pour contrecarrer l'élan de cette terrible maladie, la DRSP d'Agadez a procédé à une vaste campagne de vaccination qui a touché aussi bien les autochtones que des migrants de passage à Agadez. Selon le rapport de restitution transmis à Air Info par le Docteur Abari Ezeï, directeur régional de la santé publique d'Agadez, exactement 139 361 doses de vaccin anti-méningocoque ont été administrées à Agadez commune, Arlit et Bilma. Une aide d'urgence de 400.000 FCFA de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de même que les contributions



Un camion bondé de migrants

de la Société de mines de l'Air (Somaïr), filiale d'Areva-2000 doses de vaccin anti-méningocoque – et de l'Etat du Niger – 150.000 doses – plus 400.000 FCFA provenant de la commune d'Agadez ont permis d'éviter le pire.

« Depuis les premiers cas dénombrés à Dirkou le 8 février 2009, tous les décès sont uniquement enregistrés parmi les Ghanéens et les Nigériens, explique Elh. Kollo Mamadou, adjoint au DRSP d'Agadez. Avant de conclure que c'était bel et bien la méningite, nous avons procédé à un prélèvement du liquide céphalo-rachidien des malades hospitalisés et les résultats l'ont confirmé !

Heureusement, la situation s'est stabilisée dans toute la région. Nos services ont vacciné un grand nombre de personnes afin de les protéger des maladies. Pas de panique maintenant, nous contrôlons la situation ! »

Sur le cas précis des migrants, M. Kollo tire la sonnette d'alarme. « C'est inquiétant de voir toutes ces personnes transiter par Agadez, il n'y en a jamais eu autant. Il nous a été rapporté que plus de 7000 exodants étaient partis il y a quelques jours d'Agadez pour Dirkou, tenez-vous bien, en un seul convoi ! C'est incroyable ! Nos jeunes sont en danger face à la calamité du SIDA car un bon nombre de filles qui migrent se prostituent sans se protéger avant de continuer. C'est dangereux et les gens doivent faire très attention. »

Le flux ininterrompu de ces migrants fait monter les prix des produits de première nécessité dans le département de Bilma où la pénurie de vivres est devenue chronique pour les plus pauvres. Le kilogramme de riz se vend à 1500 FCFA à Dirkou contre 300 FCFA en temps normal ! « Les

camions qui alimentent Bilma et Dirkou préfèrent prendre des migrants, explique Elh. Kollo Mamadou, car c'est plus rentable. Même les petits camions (8 roues) et Toyota Pick up 45 sont mis à profit et laissent de côté les vivres... » Adamou, un chauffeur habitué de cet axe traversant le Ténéré, le confirme : « chaque migrant qui veut partir à Dirkou doit payer 30.000 FCFA ».

Du côté des officiels libyens et nigériens, ces migrants – dont certains sont manifestement vecteurs de maladies – dérangent. La Libye impute une part de la responsabilité au Niger, qui les laisse traverser son territoire : « 80% de ces migrants viennent du Niger », affirme le général Younous, ministre libyen des affaires étrangères.

La réplique du gouverneur d'Agadez ne se fait pas attendre. « Le phénomène de la migration clandestine est un problème qui nous touche mais de là à dire que 80% de migrants qui se trouvent en terre libyenne viennent du Niger, il y a de nuance, dit Abba Malam Boukar. La vérité, c'est que seulement 10% de ces migrants sont Nigériens ! Tout le reste vient d'ailleurs et ils ont choisi notre pays comme lieu de transit. On ne peut pas les empêcher de passer par le Niger car la plupart de ces jeunes viennent des 16 pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et notre pays a signé plusieurs conventions avec ces pays. La majorité d'entre eux passent en fraude pour aller en Libye ! Signalons aussi qu'il y a des migrants qui viennent avec un visa pour la Libye établi dans leur pays d'origine. Qu'est-ce qu'on peut faire contre eux ? Du 4 au 6 avril dernier, nous avons eu une séance de travail à Tripoli sur la problématique de la migration clandestine, laquelle a réuni un parterre de personnes autour du ministre nigérien de l'Intérieur M. Albadé Abouba et le général libyen Younous. Nous avons d'un commun accord décidé d'organiser des patrouilles mixtes pour arrêter le flux de cette migration clandestine. »

Et le gouverneur d'Agadez de poursuivre : « Plusieurs migrants sont tombés malades de méningite mais la situation est calme maintenant avec la campagne de vaccination qu'il y a eu dans toute la région. La méningite est une maladie qui se développe dans la promiscuité, ce qui est n'est pas le cas chez nous où il n'y a qu'un habitant au km². Ces migrants sont arrivés avec leur maladie ! »

Malgré tous les drames, les migrants ne désarment pas, bien que les occasions de baisser les bras ne manquent guère. Surtout quand l'un d'eux tombe malade et qu'il lui faut à tout prix consulter un médecin. « Les migrants ne viennent pas se faire soigner ici, dit le docteur Agack Algabid, du cabinet Santé Horizon, sis au quartier Amdit d'Agadez. Ils disent que les cliniques privées sont trop chères et préfèrent aller se faire soigner à l'hôpital. » Ce que confirme Hassan, un infirmier basé à Agadez : « Vous savez, ces gens-là sont organisés et voyagent en groupe ! Dans chacun, il y a un meneur qui connaît un peu comment ça se passe et qui bredouille même quelques mots d'une langue locale du Niger ! Eh bien, c'est lui qui garde l'argent destiné au paiement d'une ordonnance ou d'une quelconque prestation ! J'ai remarqué que dès qu'il y a de l'argent à payer, ils se concertent d'abord tous et l'un vient ensuite régler avec la somme collectée... »

En attendant d'autres mesures, un décret du gouvernorat d'Agadez interdit désormais aux camions et autres véhicules de transporter uniquement des passagers sans vivres destinés au département de Bilma. Même si l'alerte est passée maintenant la direction de la santé reste sur ses gardes. Des médicaments spécifiques ont été prépositionnés et une riposte vaccinale en veille.

Cela sera-t-il suffisant pour stopper l'hémorragie des jeunes Ghanéens et Nigériens à destination du Nord, périple effectué souvent au péril de leur vie ? On peut en douter !

Ibrahim Manzo DIALLO

ZAIN APPUIE L'ÉCOLE DES AVEUGLES



Une cérémonie de remise d'un important don constitué des vivres, modems pour Internet, des cartons de savons, etc. à l'école des aveugles s'est déroulée le samedi 16 mai dernier dans l'enceinte de l'école des Aveugles, en présence du ministre de l'Éducation nationale, M. Ousmane Samba, de M. Tiémoko Coulibaly, vice-président de Zain Afrique de l'Ouest, des premiers responsables de Zain au Niger, des responsables dudit établissement ainsi que leurs élèves. Intervenant la première, la Directrice de l'École Soli Abdourahmane, Mme Abdou Marie a, du fond de cœur remercié le généreux donateur pour avoir pensé aux jeunes élèves. Selon elle, c'est la première fois qu'un partenaire de grande renommée vient apporter sa contribution pour l'amélioration des conditions de vie des pensionnaires de son école. Il est à noter qu'en plus de ces lots, Zain a rénové et équipé des salles de cours. Le ministre de l'Éducation Nationale M. Samba Ousmane s'est réjoui de ce geste et a émis le vœu de voir d'autres sociétés commerciales de la place suivre l'exemple de Zain. Abondant dans le même sens, le Directeur Général de Zain au Niger M. Luis Lubala a indiqué qu'à travers ces actions de bienfaisance, Zain veut accompagner le Gouvernement et les collectivités à atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés pour la bonne marche de l'enseignement scolaire et le développement social. Prenant la parole à son tour, le Vice-président Zain Afrique de l'Ouest, M. Tiémoko Coulibaly a dit que la vision de Zain, a toujours été celle de bâtir une entreprise responsable qui sait tenir compte des besoins et des enjeux sociaux, en vue d'accompagner et de soutenir le développement. Bravo ZAIN et du courage.



SANTÉ PUBLIQUE

L'IPSP INNOVE À AGADEZ

“Mon appel aux populations de toute la région d'Agadez est de leur dire qu'une bonne formation ce n'est nulle part ailleurs qu'à l'IPSP.”, affirme M. Abdoulaye Sanda MAÏGA, DG de l'IPSP

C'est officiel maintenant ! Les élèves l'IPSP (Institut pratique de santé publique) d'Agadez vont suivre leurs cours dans un immeuble flambant neuf, visible à l'entrée de la ville d'Agadez. Cette annonce a été faite par le DG de l'IPSP M. Abdoulaye Sanda Maïga lors de la cérémonie d'inauguration le vendredi 1er mai. Pari gagné ! Car c'est 24 mois après la cérémonie de la pose de la première brique, que ce joyau a surgi de la terre ! Après la coupure du ruban, ce fut la visite des salles qui permit aux participants d'apprécier l'investissement de la direction de l'IPSP. Outre les salles de cours, le bloc comporte une salle informatique équipée, une salle de démonstration, une bibliothèque équipée et un laboratoire en voie de construction. L'objectif visé à travers la construction de cet immeuble est : « d'offrir un cadre de vie meilleur aux élèves car une école digne de ce nom doit accueillir les apprenants dans des vraies salles de cours ». Faut-il le rappeler, outre les 179 élèves de l'institut de santé, cet investissement a permis d'accueillir les élèves du complexe Mamar qui sont au nombre de 569, du jardin d'enfants au lycée. Et avec ce nouvel édifice, l'IPSP est devenu sans aucun doute le plus imposant établissement scolaire jamais construit dans la région d'Agadez. Au cours de cette fête, la troupe Albichir de Tchirozérine a dans une chanson dédiée à la première école privée de santé publique au Niger rappelé toute la justesse d'un bon choix pour une carrière d'avenir.

Cet investissement est pour Mariama Zabeyrou, élève dans cet établissement, synonyme de défi ! « Je crois que maintenant la balle est dans notre camp car tout est mis en œuvre pour nous donner une formation de qualité. L'environnement est favorable et je demande à mes camarades de s'y mettre pour placer notre école dans le rang des écoles qui gagnent. ». Quand à Intchirwak Abou, membre du bureau des parents d'élèves, visiblement ému réitéra « au nom des parents d'élèves » ses remerciements au DG pour ce geste. Et de lancer un vibrant appel aux promoteurs des écoles privées : « ils doivent suivre l'exemple de cet homme car si on investit dans l'éducation, on contribue au développement du pays. » Il est important de souligner que la construction de ce bloc a coûté environ 154 millions de francs CFA sur fonds propres du promoteur donc sans prêt de l'Etat ou d'une structure bancaire.

Le personnel de l'IPSP a saisi l'occasion par le biais de Mme Denise pour rendre un hommage mérité au directeur général pour ses efforts dans la quête d'un cadre meilleur de travail pour ses employés. Pour concrétiser le slogan « à l'IPSP, nous ne contentons pas d'être bons mais d'être les meilleurs », la seule école de santé installée dans trois régions du pays compte dans les prochains jours créer une polyclinique dans son école d'Agadez afin de diminuer certains désagréments que subissent les élèves dans certaines formations sanitaires de la place.

Pour joindre l'utile à l'agréable, les élèves ont tenu à offrir au public de l'Air une grande soirée à la Maison des jeunes d'Agadez. Cette rencontre, riche en couleur, a permis à Mlle Hassana Ibrahim, étudiante en 2ème Année, d'être élue reine de beauté 2009 de l'IPSP. Sous des vivats et des rythmes enivrants de chanteurs Mali Yaro et Habib Ben, l'heureuse élue a reçu des mains du DG Maïga le cadeau symbolique d'un téléphone portable et une somme d'argent.



Vue d'une partie de l'immense immeuble construit par le DG de l'IPSP pour ses étudiants

Vous venez de présider l'inauguration d'un bloc à l'IPSP d'Agadez ! Quelles sont vos impressions ?

En tant que premier responsable de l'IPSP, c'est une impression de joie, de satisfaction devant un objectif atteint et d'un défi relevé parce que lorsque nous avons eu l'idée de la création de cette école, certains ont dit que l'IPSP ne verra jamais le jour et beaucoup d'autres choses qui ne sont pas de nature à raffermir les liens de parenté et d'amitié entre les gens. Comme vous le constatez, ça fait deux ans que nous sommes installés et nous avons fait mieux que ce que nous-mêmes attendions. Quand nous avons voulu faire cet immeuble, certains maçons nous ont dit que ce n'était pas possible car le sable ne le permettait pas. Nous nous sommes dit alors que c'est un challenge, il faut le faire et deux ans après l'édifice est là, les trois niveaux sont là. C'est une grande joie qui fait en sorte que nous avons l'impression que nous n'avons pas fini d'investir et que nous pouvons continuer.

Nous savons qu'il y a une pléthore d'écoles privées de santé au Niger ! Qu'est-ce que l'IPSP a de mieux que les autres ?

(Rires) Vous savez dans toutes les régions, c'est à Diffa et à Tillabéry seulement qu'il n'y a pas une école de Santé Privée mais là où le bât blesse, c'est que l'IPSP étant la première initiative dans ce



Abdoulaye Sanda, DG IPSP

domaine, toutes les écoles qui sont venues après ont préféré prendre des noms qui ressemblent à l'IPSP. N'est-ce pas là une preuve que notre qualité est reconnue même par ces écoles ? Sinon ! Tenez-vous bien ! Certains enlèvent le « I » et mettent une autre lettre ou bien, on laisse toutes les lettres et on ajoute une autre. Résultat ! On crée une grande confusion dans l'esprit des gens et des élèves. Néanmoins, je pense que c'est une façon de reconnaître l'efficacité et la bonne formation de l'IPSP. Et je dis que c'est tout à fait normal parce qu'au Niger les autorisations sont données à n'importe qui sans aucun contrôle. Je vais clairement dire que les ministères en charge de l'école ne font pas leur travail. Ils ne vérifient pas la qualité pédagogique dans ces écoles, les gens font ce qu'ils veulent et à la fin nous risquons de former tout sauf des agents de santé. Seul l'aspect pécuniaire attire les gens dans cette activité ! Faire de la santé, ce n'est pas faire de la soudure ni de la comptabilité mais c'est beaucoup plus fort que ça puisqu'il est question de vie humaine. Si nous acceptons de délivrer des diplômes à des gens qui ne le méritent pas,

nous formerons des assassins qui vont nous tuer et ça c'est très mauvais ! C'est une bonne chose que l'Etat impose le nouveau programme mais il faut qu'on assure la formation des formateurs dans ce nouveau programme.

Quelles sont les perspectives d'avenir de l'IPSP ?

D'abord la mise en condition réelle de nos élèves. Nous avons prévu à Agadez et cela compte tenu du harcèlement dont sont victimes nos élèves dans les formations sanitaires de la commune d'Agadez la construction d'une polyclinique dans notre école. Nous allons engager nos meilleurs élèves pour leur trouver du travail et aussi trouver un terrain de stage à nos étudiants. Ensuite nous voulons ouvrir un laboratoire, continué à équiper notre bibliothèque et aussi installer la connexion Internet afin de permettre à nos élèves de faire des recherches.

Avez-vous un appel à lancer aux populations de la capitale de l'Air ?

Mon appel aux populations de toute la région d'Agadez est de leur dire qu'une bonne formation ce n'est nulle part ailleurs qu'à l'IPSP. Nous ne nous jetons pas des fleurs, c'est pourquoi nous n'obligeons personne à venir mais allez ailleurs, faites l'expérience et vous reconnaîtrez qu'il y a une différence entre ailleurs et l'IPSP.

Réalisée par
David YACOUBA

COOPÉRATION TCHIROZÉRINE-CÔTES D'ARMOR

“La coopération est quelque chose qui s’inscrit dans le temps et qui suppose que rien n’est décidé par l’un sans l’autre...”, affirme Michèle PASTEUR, chef de la Mission Internationale des Côtes d’Armor en visite à Agadez

Dans quel cadre se situe votre visite ?

Notre visite à Agadez s’inscrit dans le cadre de la coopération décentralisée entre le département de Tchirozérine au Niger et le département des côtes d’Armor en France. Je pense que ce nom est un peu connu des habitants du département de Tchiro puisque cette année nous sommes dans notre vingt deuxième année de partenariat avec les habitants de ce département. Nous sommes venus rencontrer nos interlocuteurs, faire le bilan de ce qui a été fait et à continuer les actions de demain parce que la coopération est quelque chose qui s’inscrit dans le temps et qui suppose que rien n’est décidé par l’un sans l’autre. Il s’agit bien entendu des actions que nous décidons ensemble pour le bien-être de nos populations dans le principe que les partenaires français ne portent aucun jugement d’opportunité quant aux actions décidées par les élus nigériens. Simplement ce qu’on demande, ce qu’il ait des réalisations de qualité.

Quel bilan faites-vous de cette coopération ?

Nous entamons la 22ème année de coopération entre le département de Tchirozérine et celui des Côtes d’Armor. Cette coopération a beaucoup évolué et depuis 2004, il y a eu l’avènement des communes ici au Niger et nous sommes dorénavant entrés dans une phase de coopération où une part importante vise à accompagner les nouvelles communes de différentes manières. Cet accompagnement constitue l’un des axes forts des accords cadres de partenariat et le bilan global qu’on tire est très satisfaisant. Les élus

français, à travers des échanges ont partagé leur expérience avec les élus nigériens dans le but que les collectivités soient en capacité d’assumer leurs propres compétences en partenariat avec l’État et avec l’ensemble des autres partenaires. Cela s’est traduit aussi par notre contribution financière afin de cofinancer des actions de renforcement institutionnel et des investissements des communes. En ce qui concerne le renforcement institutionnel, les résultats sont probants dont entre autres : toutes les communes du département de Tchirozérine sont dotées ou sont en cours de se doter des sièges de mairie (cofinancés par le FICOD), elles sont également dotées d’un personnel compétent notamment des secrétaires généraux et agents techniques de développement pour accompagner et concrétiser les décisions des élus. Pour ce qui est des investissements, les micro-projets sont variables. On a des micro-projets autour des écoles comme les constructions de classes, des tables bancs. On a aussi des actions autour du maraîchage par exemple la fourniture des motopompes et des chameaux d’exhaure aux maraîchers et autour des autres secteurs productifs tels la réhabilitation des puits pastoraux, l’assainissement, mise en place des bornes fontaines, la réhabilitation des infrastructures comme l’abattoir d’Ingal et d’autres actions en direction des jeunes et des femmes. Les actions touchent également la formation des acteurs jeunes et des femmes.

Aujourd’hui nous sommes fiers parce qu’au cours de ces deux dernières années plus de 122 dossiers de microprojets ont été réalisés sur 5 communes du département de Tchirozérine puisque pour l’instant notre coopération ne travaille pas

directement avec la commune d’Agadez dans cet axe. Sur les 122 microprojets, 86 ont été réalisés. Sur le plan financier, les communes nigériennes et les collectivités françaises ont pu mobiliser 225 millions et grâce à ça on a pu aller chercher des cofinancements de plus de 700 millions auprès d’autres partenaires notamment le FICOD. Voyez-vous, c’est une dynamique très intéressante !

Le deuxième axe de notre coopération est d’accompagner les initiatives de la population locale qui ne passent pas directement par les communes sur l’ensemble du département de Tchirozérine. A ce titre là, nous



Michèle PASTEUR

travaillons dans le domaine de la santé notamment sur la coopération hospitalière entre l’Hôpital de Lannion et le Centre Hospitalier Régional d’Agadez. Dans ce cadre il y a eu beaucoup de missions médicales, d’échanges et de formation des infirmiers, médecins et des responsables de l’Hôpital. Une action qui me paraît très significative sur laquelle nous travaillons aussi depuis trois ans est la construction d’un bloc gynéco-obstétrique. En fait à la veille du 20ème anniversaire de notre coopération il y a de cela deux

ans nous étions venus avec une délégation d’élus dont certains étaient médecins et nous avons été frappés lors de notre visite au nouvel hôpital que ce dernier manque de bloc gynéco-obstétrique dans une région où il y a tellement de femmes enceintes. Depuis lors, nous sommes en discussion avec le Ministère de la Santé du Niger et avec l’AFD aussi qui est notre partenaire sur ce projet.

La semaine dernière nous étions à Niamey et nous avons des nouvelles positives car désormais le bloc est bien inscrit au plan annuel d’investissement du ministère de la santé, les études sont en cours et nous allons pouvoir avec l’AFD apporter notre contribution financière. Je pense que cette coopération hospitalière va se poursuivre peut-être avec un axe privilégié autour de la mère et de l’enfant.

Nous avons également une coopération éducative bien que nous savons que l’éducation est aujourd’hui en panne. De ce fait, nous ne savons plus comment travailler au niveau de cette coopération avec un système qui est si mal en point. On se pose vraiment la question qu’est-ce qu’il faut faire pour ne pas être comme on le dit chez nous « emplâtrer sur une jambe de bois », on se dit même qu’on peut peut-être boucher un petit trou dans le bateau qui a tendance à s’enfoncer dans l’eau. Aujourd’hui c’est avec une grande tristesse de constater dans un pays avec tant de jeunes qu’on ait un système d’éducation qui soit en si grande difficulté. Je crois que les partenaires internationaux ont leur responsabilité dans ce taux d’éducation dérisoire! C’est le fruit de tous ces ajustements structurels auxquels on a poussé les pays africains! On a mal conseillé les pays africains. Toujours dans ce 2ème axe, on

coopère avec les jeunes dans le domaine du RAP, le tourisme solidaire et bien d’autres actions qui permettent une ouverture sur le monde.

Un dernier mot, Michèle ?

C’est pour nous une grande satisfaction de revenir à Agadez. Puisque depuis deux ans que nous n’avions pas pu venir jusqu’ici mais nous nous sommes rencontrés avec nos interlocuteurs en particulier les maires des communes du département de Tchirozérine à Niamey au cours de ces deux dernières années. C’est important ce genre de rencontre où on a le temps d’échanger, où chacun peut exposer son point de vue et on trouve le terrain de consensus pour bâtir des choses ensemble et qui soient une valeur ajoutée pour l’ensemble des partenaires.

Il faut que les populations de Tchirozérine nous fassent confiance et que nous soyons dignes de cette confiance. Nous allons continuer à apporter ce qui est attendu de notre part, mais il faut aussi que les partenaires du département de Tchirozérine restent à la hauteur de nos attentes c’est-à-dire faire les réalisations de grande qualité au service de la population. A la fois il faut être compréhensif parce qu’on sait que la situation n’est pas facile. En tout cas, les élus que nous rencontrons sont des gens qui sont au service de la population qui comme ont le dit « suent la chemise » pour faire des réalisations. Enfin, je remercie beaucoup le journal Aïr Info de m’avoir donné cette opportunité de faire un tour d’horizon de notre coopération.

Interview réalisée par DIM et David Yacouba



Marie Agnès Pogam-Piriou, élue de Guingamp

Aderbissanat-Guingamp:

Une amitié exemplaire

La commune rurale d’Aderbissanet a été honorée par la visite de Mme Marie Agnès, élue de la communauté des communes de Guingamp. Très enthousiasmée, Mme Marie a visité le centre médical du chef-lieu de la commune, le musée de Tadabène et bien d’autres curiosités.

Elle a mis à profit son séjour à Aderbissanet pour rencontrer les jeunes qui ont visité l’été dernier les Côtes d’Armor. Elle a en outre

échangé dans le cadre de la santé avec la Mairie pour la venue prochaine d’un groupe d’agents de santé costarmoricains à Aderbissanet.

A la fin de son séjour, Mme Marie, touchée par l’accueil que lui ont réservé les populations d’Aderbissanet, a promis de transmettre leurs amitiés à celles de Guingamp au nom de la coopération entre les peuples.

Dim



M. Ichika Mohamed, maire élu d’Aderbissanet

Préservatif et défis de la propagation du Sida

On vous avait prévenus. Cette déclaration du Pape au sujet du préservatif va nous amener loin dans le débat. On va devant on revient derrière, on s'arrête. Puis on recommence. En tout cas en voilà encore. Vous allez être servis.

«Après le vent médiatique violent qui a secoué le monde par rapport aux déclarations du Pape sur le Sida, des politiciens et des intellectuels ont crié au scandale. Le 3 avril dernier le parlement belge a approuvé une résolution qui définit comme « inacceptables » les récentes déclarations du Pape sur la lutte contre le Sida. Pendant ce temps, il est aussi indéniable que d'autres esprits se dessaisissent progressivement de leurs passions.

Chacun doit être à l'étape de la digestion de ce qu'il a opté de retenir pour lui-même, bien sûr, après toutes les réflexions qui ont été faites sur la situation. Mais, au-delà des motivations plus ou moins avouées de ces polémiques, nous devrions nous demander si la déclaration du Pape sur les prophylactiques a été considérée avec une attention suffisante et sérieuse, ou si elle n'a pas été plutôt examinée à travers un filtre non objectif, par certains médias occidentaux?

Du texte de l'interview du Pape, certaines personnes ont extrapolé et brandi cette phrase comme un étendard de scandale au monde : « (...) on ne peut pas résoudre ce fléau par la distribution des préservatifs : au contraire, ils augmentent le problème ». Qu'y-a-t-il de scandaleux dans cette affirmation ? - Autrement dit, est-il faux de dire que : Les préservatifs (distribués) augmentent le problème et que par conséquent, on ne peut pas résoudre ce fléau (seulement) par cette méthode ?

Il s'avère opportun pour nous de présenter des points de vue de quelques éminents chercheurs qui ont écrit sur les condoms et son utilisation dans de prestigieuses revues scientifiques internationales, que tout homme, sans préjugés, peut consulter.

Quelle est l'origine du condom ? Et pourquoi les hommes l'ont-ils inventé ?

Selon l'archéologie, la découverte des condoms remonte aux années 3000 av JC en Egypte. Les soldats égyptiens utilisaient principalement des condoms faits d'intestins de moutons pour se protéger des maladies vénériennes, très répandues. Notons qu'à cette époque les pathologies vénériennes comme la syphilis, la gonorrhée se guérissaient difficilement à cause de l'absence des antibiotiques. Les militaires, éloignés de leurs épouses durant les longues campagnes belliqueuses, connaissaient les risques encourus en fréquentant les filles de joie, et ils prenaient leurs précautions avec ce genre de prophylactique.

C'est au Xe siècle après JC que le préservatif connaîtra vraiment une grande modification structurale et morphologique en Chine et au Japon. Les Japonais et les Chinois, dans leur subtilité vers les années 900 de notre ère, inventèrent respectivement des préservatifs à base d'écailles de tortue et de papier de soie huilé.

C'est seulement vers la moitié du dernier siècle, avec les théories de la « libération des sexes » et de « sexe sûr », que le préservatif, fait désormais de latex, entra pleinement dans une nouvelle ère en dépassant sa fonction première de protection et de prévention contre la syphilis, pour devenir également un partenaire du plaisir.

Fiabilité et efficacité du préservatif

Le virus du Sida : Selon les chercheurs, le VIH est un rétrovirus très petit de 100 à 120 nm de diamètre. Il est 60 fois plus petit que la bactérie qui cause la syphilis, et près de 400 fois plus petit que le spermatozoïde humain.

Le condom : Il est fait de latex ayant une multitude de petits trous : les pores. Dans le latex naturel, ces particules poreuses mesurent de 0,1 à 5 microns. L'efficacité de l'effet de barrière et l'intégrité des préservatifs en latex sont



Le Pape Benoît 16 dans le collimateur des ennemis de l'Eglise

testées par une épreuve de fuite. Le problème est que la sensibilité du test de fuite pour de petits défauts de la membrane n'est pas très grande. Roland et ses collaborateurs ont calculé que le plus petit orifice détectable par ce test sous des conditions idéales devait mesurer 10-12 microns.

Cette limite de sensibilité du test rend critique le problème des défauts des membranes en élastomères. Aujourd'hui, donc, la présence de défauts dans le latex, due à des erreurs de fabrication, est bien établie. Pour le VIH, tout orifice plus grand que 0,10 micromètre serait à considérer comme une fuite à travers laquelle le virus pourrait passer. En effet, certaines études in vitro ont montré que les membranes de latex des préservatifs étaient imperméables au VIH et autres agents des IST.

Cependant, ces résultats ont été mis en question - en particulier lors de la V^e Conférence internationale sur le VIH/Sida à Montréal - après que des préservatifs bien contrôlés, issus de fabricants bien connus aient montré une perméabilité à des microsphères de taille supérieure à celle du VIH (6 préservatifs sur 69). Gordon concluait de ces résultats que les méthodes actuelles pour contrôler la qualité des condoms n'étaient pas suffisantes pour que l'on puisse en

déduire que les préservatifs étaient imperméables au VIH. Le même Gordon pense que les préservatifs en latex échouent même à prévenir les grossesses à cause des ruptures

de ces éléments. Le latex ne peut que réduire la probabilité de transmission du virus. Mais il ne s'agit que d'une réduction, pas d'une barrière absolue. Il y a des pores dans le latex et ces pores sont suffisamment grands pour laisser passer des particules de la taille du VIH, et même de la taille des spermatozoïdes pour certains de ces pores (8). Ainsi, Carey et collaborateurs ont-ils observé à travers 33% des membranes des préservatifs en latex étudiés, le passage de particules de la taille du VIH.

L'index de Pearl du contraceptif est compris entre 2 et 15, avec une valeur moyenne entre 2 et 34. Le taux d'échec du préservatif masculin dans la prévention de la grossesse, défini comme la probabilité de grossesse sur une période d'un an pour une femme n'utilisant que le préservatif comme moyen contraceptif est de l'ordre de 5 à 30% (4% dans les couples très motivés d'une Association de Planning Familial) selon Vessey, entre 6 et 22% des couples étudiés par Grady.

Une étude américaine à large échelle sur l'efficacité de dif-

férents préservatifs pour prévenir les grossesses montre un échec de 15% chez les jeunes usagers dans leur première année d'utilisation, et un échec de 2% chez les couples experts dans l'usage du dispositif. Dans certaines circonstances, le spermatozoïde, qui est 400 fois plus gros que le VIH, arrive à passer par les pores du préservatif. La comparaison de proportion peut être appliquée à l'éléphant et à la chèvre ! Le caprin est au moins 400 fois plus petit que l'imposant pachyderme ! C'est en cela que nous nous posons une question légitime : par un trou où un éléphant peut passer, combien de chèvres peuvent-elles passer à la fois par le même orifice ? Qui a des oreilles pour entendre, qu'il entende !

Certes, le condom préserve des infections sexuellement transmissibles comme la syphilis, la gonorrhée, etc. Mais face au Sida, la protection par le préservatif est sous conditions. Son efficacité et sa fiabilité ne relèvent plus d'une assurance inconditionnelle. Plusieurs paramètres sont à prendre en compte : la structure poreuse du latex, la possibilité de fuites et de ruptures, la dégradation possible du latex ; la contamination de la surface extérieure du condom par le VIH, les souillures du prophylactique par le VIH présent dans les sécrétions urétrales et vaginales, et tant d'autres éléments d'ordre physique et psychologique !

De la discrimination dans l'utilisation du préservatif : Le prophylactique perforé ou déchiré expose plus la femme. De là découle aussi la féminisation de la problématique du Sida. Parlant du préservatif, nous entretenons comme réflexe, l'image du préservatif masculin. Hors celui-ci exposerait plus les femmes. Evoluons par hypothèse. Ici, par couple, il faut entendre partenaire « homme-femme ». Dans ce cas, si l'homme utilise un préservatif pour des rapports, et si le préservatif se déchirait, l'homme conserverait toujours une chance de n'être pas contaminé par la femme à moins qu'il y ait des plaies ou des lésions sur son sexe.*- *Couple dont l'homme*

est séropositif et la femme séronégative.

Dans cette circonstance, si le préservatif est de mauvaise qualité ou s'il se déchirait, la probabilité pour que la femme soit contaminée se renforce, puisque tout le stock de sperme infecté par le virus du Sida a le chemin libre pour aller le plus loin possible dans le tractus sexuel féminin.

*- *Au cas où le préservatif resterait intact.*

Ici aussi, théoriquement, les chances de l'homme de n'être pas infecté dépasseraient encore celles de la femme, car il existerait une pression du sperme à l'intérieur du prophylactique. Dans tous les cas, il existe aujourd'hui toute une variété de marques de préservatifs et, par conséquent, dans les conditions normales, leur efficacité varie de 80% à 96% selon leurs qualités de fabrication.

Certes, les préservatifs ne sont pas à 100% sûrs, mais s'ils sont utilisés correctement, ils peuvent réduire les risques de maladies sexuellement transmissibles, y compris le Sida, comme le prônent l'OMS et certains chercheurs biomédicaux. Considérant tous ces risques et ces dangers d'infections, il est aisément déductible que : Celui qui utilise le préservatif n'est donc pas à 100% hors de danger d'être contaminé par le VIH/Sida.

Distribution de préservatifs et propagation du VIH/Sida en Afrique

On considère généralement que le premier cas avéré de Sida, au Burkina, a été identifié dans les années 86 ; la lutte s'est enclenchée aussitôt, par la mise en place d'une société de promotion des préservatifs : PROMACO.

Lors du premier Congrès national de bioéthique, les participants ont constaté, sur la base des communications scientifiques faites, qu'objectivement, la promotion du « tout préservatif », avait contribué à augmenter les rapports sexuels occasionnels, et la multiplication des partenaires ; et, par conséquent, à décupler les cas d'infection au VIH/Sida. Il a été demandé, pour raison de santé publique, de retirer certaines publicités télévisuelles, trop vulgaires et incitatrices, et de viser un peu plus une éducation morale saine des jeunes dans le domaine de la sexualité.

Concrètement, comment se font la publicité et la commercialisation du préservatif ?

La propagande : dans les établissements scolaires, lors des séances dites d'éducation sexuelle et de prévention des IST et des grossesses indésirées, les agents essayent de parler d'une « sexualité sans complexe » aux jeunes ; on leur démontre comment utiliser les préservatifs et les contraceptifs oraux. Une distribution de plaquettes de pilules est faite aux filles et quelques préservatifs sont proposés aux garçons. Souvent, devant la réticence des garçons, on donne les préservatifs par « cartouches » aux filles. Lors des fêtes de fin d'année dans les établissements, il y a des distributions « préventives » de préservatifs ; il n'est pas rare de voir des ballets de jeunes filles se conclure par des jets de préservatifs dans l'assemblée comme des petits bonbons ! Lors des sorties de promotion de grandes écoles, les parrains se font un devoir de distribuer publiquement, des cartouches des préservatifs aux heureux lauréats...

L'accoutumance : le but de tout le matraquage est de créer une habitude chez les jeunes, soutenue d'ailleurs par une certaine littérature malhonnête, exploitant la psychanalyse de Freud sur les pulsions humaines ; les relations sexuelles fréquentes seraient indispensables à l'équilibre mental ; la virginité des filles les prédisposerait à des troubles psychiques...

Certains types de préservatifs qui ne peuvent plus être commercialisés en Occident sont déversés en Afrique ! Pour l'Afrique, tout est bon parce qu'il y a urgence ; et c'est ainsi que l'on retrouve toutes marques de préservatifs en vente dans des boutiques sordides de quartier, entre les paquets de cigarettes et les boîtes d'allumettes, dans des conditions de conservation les plus douteuses.

Aspects économiques et politiques du préservatif

Il y a aussi une vérité moins bonne à dire, mais dont l'expression demeure, cependant, indispensable. Si le préservatif est, selon certains, ce qu'il faut à l'Afrique pour survivre, il est devenu aujourd'hui une manne économique pour ceux qui le produisent. L'économie influençant la politique et la politique, il en découle que l'histoire du préservatif est, à n'en pas douter, une chasse âprement gardée de certaines politiques.

Sa commercialisation et sa vulgarisation entrent dans le cahier des charges de certains organismes internationaux du Nord, finançant les programmes de développement dans les pays du Sud. En mooré on dit que « ka soom meng yoo yaa toogo » (pour celui qui n'est pas libre, il n'est pas facile de se faire un (e) amant (e)). La politique, ne disposant pas toujours des moyens de sa politique, se voit obligée de rouler pour l'économie qui, en retour, finance la politique.

La tempête médiatique sur les propos du Pape ne se justifierait-elle pas en Europe, par cette face de la pièce ? Ne s'est-elle pas organisée pour justifier aux yeux des contribuables européens que les millions d'euros dépensés pour la distribution des préservatifs étaient bien justifiés et, effectivement, dépensés ? Les chiffres sur la diffusion du Sida dans l'Afrique subsaharienne sont en hausse, oui on non ? Pour preuve, on est passé de 20,4 millions en 2001 à 22 millions en 2007. Une pandémie qui, selon quelques Occidentaux, est à attribuer aux Africains qui continuent à demeurer sauvages et ignorants, sans civilisation, et qui ne savent pas utiliser correctement les préservatifs !

Il est possible de comprendre qu'en outre la tempête médiatique a servi surtout, à ne pas parler d'autres maux de l'Afrique, que le Pape, par contre, vrai ami de l'Afrique a soulignés : le paludisme, la pénurie alimentaire, le manque de ressources d'eau, la corruption, les multinationales, l'exploitation des ressources naturelles de l'Afrique, les injustices, la situation de la femme, le non-respect des droits humains, etc.

Une campagne médiatique qui a aussi caché le reste des interventions du Pape sur la responsabilité humaine dans les relations sexuelles, sur le Sida, ses mots de compassion, sa demande de gratuité dans les thérapies contre le Sida pour l'Afrique, etc. Mais tout cela ne semble pas intéresser certains Européens et surtout ceux qui ont des intérêts économiques sur ce continent tourmenté qui est devenu la proie de la maladie du siècle et de la misère.

Pour reconforter les Africains qui sont sous le joug de la pauvreté, des guerres fratricides, et des maladies infectieuses, le Saint-Père a convoqué un deuxième Synode des Evêques, sur les problèmes de l'Afrique, au mois d'octobre 2009, afin qu'ils puissent

réfléchir ensemble sur les multiples maux qui minent et qui déchirent le continent noir, berceau de l'humanité. Dans l'Instrumentum laboris qu'il propose, le Pape invite les Africains à la réconciliation, à l'éradication de l'égoïsme qui alimente l'appât du gain, la corruption et l'avarice, et pousse au détournement de biens et richesses destinés à des peuples entiers.

Selon le Souverain Pontife, « La soif du pouvoir provoque le mépris de toutes les règles élémentaires d'une bonne gouvernance, utilise l'ignorance des populations, manipule les différentes politiques, ethniques, tribales et religieuses, et installe la culture du guerrier comme héros et celle de la dette pour des sacrifices passés ou des torts commis ». En plus, d'après le Pape, « de connivence avec des hommes et femmes du continent africain, des forces internationales exploitent cette misère du cœur humain qui n'est pas spécifique aux sociétés africaines.

Elles fomentent des guerres pour écouler des armes. Elles soutiennent des pouvoirs politiques irrespectueux des droits humains et des principes démocratiques pour garantir en contrepartie leurs avantages économiques (exploitation des ressources naturelles, acquisition de marchés importants, etc.). Elles menacent de déstabiliser les nations et d'éliminer les personnes qui veulent s'émanciper de leur tutelle ». Ainsi, le Pape invite les Pères synodaux à examiner ces drames dont les sociétés africaines sont en partie responsables et en partie victimes (19). On comprend alors pourquoi certains médias, certaines personnalités politiques ou certaines sociétés économiques, ne voulant pas être dénoncés publiquement par le Pape, ont essayé de créer des polémiques autour de cette phrase ! Leur but était de masquer par un tapage inouï le message papal à l'Afrique. Désormais, nous avons démasqué ces médias-là, qui, sous le couvert du relativisme moral, se sont acharnés sans respect, sans dignité et sans aucune déontologie journalistique, sur les propos du Pape en les extrapolant de leur contexte, afin de les dénaturer et tourner en ridicule Sa Sainteté.

Le Pape aime l'Afrique

Le Pape, plus informé qu'on ne le croit de tous les paramètres dont dépendent la fiabilité

et l'efficacité du préservatif, ne peut, en aucun cas, encourager sa distribution. En effet, nous venons de voir que même dans le monde scientifique, il n'y a pas d'uniformité et d'univocité d'idées sur le préservatif quant à son efficacité, sa fiabilité et sa diffusion. Les voix scientifiques sur le prophylactique sont discordantes et divergentes. Le Pape n'a fait que répéter plus haut ce que certains organismes et certains éminents chercheurs biomédicaux pensent tout bas ou ont écrit : le prophylactique ne préserve pas à 100% de la transmission sexuelle du VIH et, par conséquent, sa distribution pourrait favoriser la propagation du Sida.

La déclaration du Comité de bioéthique de la Conférence épiscopale Burkina-Niger a clarifié le sens de la réponse du Saint-Père qui est à lire à la lumière de la doctrine de l'Eglise sur un tel problème. Par conséquent, je ne retiens pas nécessaire de répéter ce qui a été illustré de manière aussi brillante par le susdit Comité.

Conclusion

L'Eglise ne gère pas directement l'intimité de la sexualité des couples mariés légalement. Mais elle reste convaincue que tout couple, par la grâce de Dieu, a les capacités de se sanctifier dans la vérité et la fidélité. Le Pape ne souhaite pas que les Africains meurent du Sida. Il nous montre le chemin de la vraie vie, l'itinéraire de la perfection, la route du bonheur.

Il sait que l'Afrique, à l'image d'un corps humain, fragilisé par le Syndrome Immunitaire de Déficience Acquise (Sida), a perdu l'Immunité de ses valeurs, de ses traditions humaines positives et de tout ce qui constituait sa légitime fierté ! Que ceux qui peuvent et veulent aider l'Afrique à retrouver l'Immunité acquise de ses valeurs ancestrales, s'avancent !

Chers amis, qui a été et reste le vrai ami des Africains ? Celui qui nous cache la vérité ou celui qui a le courage d'aller à contre-courant pour nous la faire connaître à tous ? Le Pape Benoît XVI aime les Africains et veut leur bonheur, au nom du Christ qu'il représente sur terre !

Sibiri Nestor SAMNE

Quatrième réunion du comité de pilotage du Projet COGERAT à Agadez

Des indéniables acquis

Du 7 au 8 mai dernier s'était tenue à l'Hôtel Telwa d'Agadez la quatrième réunion du comité de pilotage du Projet de Cogestion des Ressources de l'Air et du Ténéré (COGERAT). Il s'est agi au cours de cette rencontre, placée sous le haut patronage de M. Issouf BACO, ministre de l'environnement et de la lutte contre la désertification, de se pencher sur l'avenir de la Réserve Naturelle Nationale de l'Air et du Ténéré (RNNAT). Principale zone d'intervention du COGERAT inscrite depuis 1992 sur la liste du patrimoine naturel et culturel en péril, la RNNAT est un joyau mondial qui se meurt en perdant du coup une partie des valeurs qui ont fondé son classement en tant que site mixte du patrimoine mondial. Des gros efforts ayant été fournis par le COGERAT, une synergie d'actions est plus que vitale pour éviter le drame. Qu'est-ce qui a été fait ces trois dernières années ? Qu'est-ce qui doit être fait à l'avenir pour conjurer le sort qui s'acharne sur notre prestigieuse réserve ?

En prenant la parole à l'ouverture de la réunion, M. Issouf BACO a rappelé que : « ce projet financé par le Fonds pour l'environnement Mondial

(FEM) et le PNUD est un programme à long terme de lutte contre la dégradation des terres et de gestion communautaire des ressources naturelles dans la réserve naturelle de l'Air et du Ténéré ». Le ministre BACO a tenu à saluer les efforts des responsables du Projet COGERAT qui ont pu mettre en œuvre le Programme annuel d'activités 2008 malgré les conditions difficiles de travail liées à l'insécurité dans le nord. Des efforts restent cependant à faire comme l'a dit M. Amadou Boukata, secrétaire général de la région d'Agadez face aux « conséquences de la dégradation des ressources naturelles dans la région où la consommation de bois du fait essentiellement du poids de la population urbaine est estimé en 2008 à environ 82000 tonnes/an et plusieurs espèces fauniques ont disparues ou sont en voie de l'être! Celles qui existent encore sont devenues rares du fait du braconnage et d'autres formes illégales d'extraction des ressources naturelles de l'écosystème. » Ces mots empreints d'inquiétude certes mais lourds d'espoir du secrétaire général résumant à eux seuls toute l'importance du projet COGERAT.

La Cogestion : une pratique innovante dans une aire protégée

La cogestion des ressources naturelles que met en œuvre le Cogerat dans l'espace de la réserve naturelle nationale de l'Air et du Ténéré et ses zones connexes est un partenariat entre plusieurs acteurs sociaux qui conviennent ensemble d'un partage équitable des fonctions

de gestion, des bénéfiques et des responsabilités. En effet, l'alternative du FEM (Fonds pour l'Environnement Mondial) a permis de développer des synergies entre les différentes interventions des programmes et projets présents dans la zone tout en favorisant une meilleure prise en compte de l'ensemble des dimensions (social, économique et écologique) dans le cadre d'une approche écosystème.

L'objectif du COGERAT est de contribuer à la mise en place d'un système décentralisé de gestion des sols et des ressources naturelles de la RNNAT et ses zones connexes, permettant de renverser les tendances à la dégradation du milieu et d'améliorer les conditions de vie des populations résidentes. C'est ainsi que les activités développées en 2008 ont permis d'obtenir des résultats et des progrès importants vers l'atteinte des objectifs du Projet. On peut retenir entre autres dans le domaine du renforcement des capacités et de la compréhension des acteurs à adopter des modes de gestion partagés, des actions ont été développées en direction des collectivités dans le sens de la définition des objectifs communs de gestion et de partage des responsabilités avec l'Etat et les autres usagers à travers le cadre de concertation intercommunal. Des structures locales de Cogestion et des brigades communautaires de surveillance ont été également mises en place à travers un processus de concertation intercommunautaire. Au niveau régional, le Projet a poursuivi son appui visant à renforcer la dynamique de concertation et de synergie



Une vue de la table de séance présidée par le ministre Issouf BACO au centre

entre les différents acteurs de développement. En matière de gestion durable des sols, de restauration des terres dégradées et de protection des écosystèmes pastoraux et agricoles, le Projet a réalisé en 2008 d'importants travaux dont entre autres, la construction de neuf (9) épis de rejets de protection des berges dans la localité de Birni située dans la commune rurale de Tabelot, la construction des digues de protection des berges des koris dans les localités de Tassawat et Téloues situées respectivement dans les communes rurales de Timia et Tabelot, la récupération de 136 ha de terres dégradées, la protection de la régénération naturelle sur 75 ha de vallées à fort potentiel en rejets de ligneux et la réalisation de 400 km de bande pare-feux. A travers ces travaux, une importante main d'œuvre a été recrutée et rémunérée sous forme de cash for work, environ 15 500 000 FCFA ont été directement injectés au niveau des populations concourant ainsi à la lutte

contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des communautés locales. Dans le cadre de la gestion des crises et catastrophes naturelles, le projet en partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM) a mis en place 12 banques céréalières avec un stock de 100 tonnes de vivres pour renforcer le dispositif de sécurité alimentaire dans les communes de sa zone d'intervention. Un plan de prévision et de gestion des crises a été également validé en collaboration avec l'ONG AFRICARE.

Etre au chevet des populations qui luttent pour protéger leur environnement

À cette fin, le projet appuie la mise en place de modalités et de pratiques de cogestion, basées sur un partenariat informé et consentant entre les communautés rurales (organisées dans le cadre des Communes) et l'Etat. Cet accord tient compte de l'importance de stabiliser les prélèvements des ressources natu-



Des banquettes en plein coeur de l'Air (Cogerat 2008)



Des hommes et des femmes déterminés à restaurer les terres dégradées

relles, de renverser durablement les tendances à la dégradation des sols, de la nécessité de fournir aux populations résidentes des alternatives économiques viables et durables, ainsi que de la nécessité de préserver, au niveau de la RNNAT, les caractéristiques qui ont permis son inscription sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Les activités du COGERAT contribuent à la mise en œuvre du domaine de coopération prioritaire du PNUD relatif au développement durable, environnement et sécurité alimentaire. Le COGERAT participe également à l'atteinte des objectifs du programme 3 qui est le renforcement des capacités pour la préservation de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles, du Programme Pays en ce qu'il permet d'assurer le fonctionnement régulier et la pérennisation du système décentralisé de cogestion Etat-Communes des ressources naturelles de la réserve de l'Air-Ténéré. En effet, face à l'ampleur des défis liés à la dégradation des terres, la préservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources en terres et en eaux, et les capacités limitées à faire face aux défis émergents des effets des changements climatiques, le COGERAT apporte une réponse structurée à ces défis, en inscrivant ses activités dans le cadre de la mise œuvre du Plan d'Action de la Stratégie de Développement Rural (SDR) du Niger notamment le programme 2 relatif à la gouvernance locale des ressources naturelles qui vise la valorisation et la gestion durable des ressources naturelles à travers l'amélioration du niveau de connaissance, de gestion et de protection des ressources en eau et des autres ressources naturelles (forêts, faune, flore, plans et ressources pastorales) et la sécurisation du capital foncier rural ; le programme 10 relatif à la préservation de l'environnement qui vise la réduction de la pression sur les ressources forestières, l'extension de la conservation de la diversité biologique, le suivi écologique et la réalisation d'études d'impact pour améliorer les pratiques ; le programme 13 portant sur la restauration des terres et le reboisement qui vise à inverser la tendance à la dégradation généralisée des terres et du couvert végétal. Les interventions du COGERAT s'inscrivent aussi dans le cadre de l'UNDAF1 qui poursuit deux effets à savoir les populations

vulnérables doivent améliorer leur sécurité alimentaire et diversifier leurs sources de revenus ; et les populations participer à la préservation durable de l'environnement et des ressources naturelles, y compris l'eau et le patrimoine culturel.

Renforcer les capacités des collectivités locales et des communautés à la base

L'autre dimension et particularité du COGERAT réside dans son mécanisme de financement, Ainsi contrairement à beaucoup des projets dont le bailleur principal assure généralement l'essentiel du financement. Dans le cas du COGERAT, les ressources du FEM ont surtout un rôle catalyseur pour mobiliser des ressources additionnelles ou cofinancement. L'équipe du Projet tente également de relever ce défis malgré là aussi le contexte difficile qui a vu la suspension voire l'arrêt des interventions de plusieurs partenaires Par ce mécanisme, c'est environ 222 530 dollars US que le projet a mobilisé en complément du financement FEM pour la seule année 2008. Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme National de Lutte contre la dégradation des terres et du Programme national de renforcement de la gouvernance locale des ressources naturelles.

Le COGERAT a su améliorer la gouvernance en matière de gestion des ressources naturelles et innover dans les thématiques suivantes : l'Intégration de la lutte contre la dégradation des terres et la gestion des ressources naturelles dans la planification du développement local au niveau des communes de la RNNAT et ses zones connexes : toute la planification est faite sur la base des PDC des communes ; la décentralisation de la gestion des ressources naturelles au niveau des communes à travers le cadre de concertation intercommunal et les structures locales de cogestion; la promotion de l'équité et la prise en compte de la dimension genre en matière de gestion des ressources naturelles : dans le cadre de son approche de cogestion, le COGERAT appuie les communes et les acteurs sociaux à adopter une démarche d'équité favorable à la participation des différentes catégories sociales à la prise de décision mais aussi dans le partage des bénéfices liés à la gestion des terres et des ressources naturelles de leurs éco-

systèmes; l'émergence d'une prise de conscience collective des acteurs locaux en faveur de la mise en place de mesures visant la rationalisation et le contrôle des prélèvements sur le couvert végétal, la conservation de la biodiversité, la lutte contre le pillage des richesses culturelles et la promotion de la gestion durable des terres ; l'ancrage du Projet aux stratégies nationales, aux OMD et au plan stratégique du PNUD est un exemple. Le COGERAT a pu asseoir les bases d'un partenariat au niveau local avec les communes mais aussi au niveau régional grâce à l'intercommunalité et au cadre de concertation régional ; la mobilisation des communes qui financent jusqu'à hauteur de 3%, les activités de restauration et de récupération des terres de leurs terroirs, dans le cadre du cofinancement des actions développées par le COGERAT et conformément aux Plans Communaux de Développement; le COGERAT a su construire un dialogue sur les politiques visant à construire un consensus à base élargie à propos des buts et des objectifs de gestion des ressources naturelles dans la région d'Agadez ; le niveau de participation et de mobilisation des communautés atteint est significatif et encourage à soutenir les efforts du COGERAT dans la zone ; la généralisation des comportements favorables à la préservation de l'environnement dans la zone du Projet. Dans le domaine de la conservation et la gestion durable des ressources naturelles, le Projet a poursuivi ses efforts en matière de sécurisation foncière et prévention des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles. L'appui apporté par le Projet au Secrétariat Permanent du Code Rural a permis d'installer la commission foncière départementale de Bilma parachevant ainsi la mise en place du dispositif du Code rural dans la région au niveau départemental. La première commission foncière communale de la région a été également mise en place au niveau de la commune rurale de Tabetol avec l'appui du Projet.

D'autres tâches attendent encore le COGERAT qui a tant besoin de l'appui de ses partenaires pour continuer ces actions porteuses d'avenir.

Reportage réalisé par DIM

DES MAIRES ÉLUS SE PRONONCENT SUR LES ACTIVITÉS DU COGERAT

" Nous ne pouvons qu'encourager le COGERAT et ses partenaires à aller de l'avant car en matière de lutte contre la dégradation de l'environnement, il y a beaucoup de choses à faire..." , dicit Adam EFANGAL, maire élu de la commune rurale de Tabetol



tout est décidé ensemble lors des réunions des comités de pilotage. Il a construit des seuils pour la protection des berges, des arbres pour la régénération de l'environnement. Ce qui est important, c'est la recherche des cofinancements car même si le COGERAT n'a pas les moyens nécessaires des actions, en relation avec d'autres partenaires, il arrive à mobiliser d'autres fonds pour répondre aux préoccupations des populations.

Le COGERAT est l'un des rares projets à rester à Agadez malgré le climat d'insécurité qui prévalait dans la zone. Ce projet est resté et de concert avec la population a su trouver les voies et moyens pour continuer les travaux. Ce n'est pas un projet qui a un grand budget mais qui utilise judicieusement le peu qu'il a pour répondre aux préoccupations fondamentales des populations.

La cogestion est bien réelle car

Nous ne pouvons qu'encourager le COGERAT et ses partenaires à aller de l'avant car en matière de lutte contre la dégradation de l'environnement, il y a beaucoup de choses à faire. Il faut que le COGERAT soit appuyé des moyens importants surtout que maintenant nous voyons une éclaircie avec la paix qui pointe à l'horizon. Les partenaires au développement doivent s'aligner avec le COGERAT pour aider les populations de la région d'Agadez. C'est un appel de cœur.

" C'est un projet qui a suscité beaucoup d'espoir, surtout ici à Timia où la population est très attachée à la protection de l'environnement et de la faune..." , reconnaît M.Goumour IBRAHIM, maire élu de la commune rurale de Timia

On se réjouit de l'avancement de ce programme à Timia, commune rurale pilote de ce projet ! C'est un système de cogestion avec la commune. Jusqu'à cette date, nous avons travaillé en synergie avec le COGERAT et je peux vous confirmer que les réalisations sont visibles sur place à Timia. Malgré l'insécurité, nous avons effectué des missions ensemble et mis en place beaucoup de choses conformément au plan de comité de pilotage. C'est un projet qui a suscité beaucoup d'espoir, surtout ici à Timia où la population est très attachée à la protection de l'environnement et de la faune. Les gens sont très conscients des enjeux et c'est pourquoi ils prennent activement part aux brigades de surveillance. Ce qui n'est pas le cas dans d'autres communes. Pour corriger cela, nous avons au niveau de la quatrième réunion du comité de pilotage



attiré l'attention du COGERAT sur ce problème. Il faut qu'il y ait la même volonté dans toutes les communes. Il y a eu des seuils d'infiltration, de protection des berges et des banques céréalières. Tout cela est porteur des bons résultats. Je lance un appel aux partenaires d'appuyer le projet COGERAT pour qu'il continue à nous accompagner dans notre démarche de développement.